

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CANDIDATURES AU SECOND TOUR DES ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 28 JUIN 2020

Belfort, le 02/06/2020

Dans le Territoire de Belfort, 97 communes ont vu les membres de leur conseil municipal désignés dès le 1^{er} tour de scrutin du 15 mars 2020. Ils sont entrés en fonction le lundi 18 mai. Chaque conseil municipal a pu élire son maire entre le 23 et le 28 mai.

Les électeurs des communes d'Auxelles-Haut, de Belfort, de Bavilliers et de Lagrange seront quant à eux de nouveau invités aux urnes pour voter au second tour le dimanche 28 juin 2020.

Pour les communes de moins de 1000 habitants, Auxelles-Haut et Lagrange en l'espèce, les candidatures déposées au 1^{er} tour sont reconduites automatiquement pour le 2nd tour.

Pour les communes de plus de 1000 habitants, Belfort et Bavilliers en l'espèce, pouvaient se maintenir et être candidates pour le second tour les listes qui avaient obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés au 1^{er} tour, en déposant une nouvelle candidature en préfecture les 29 mai et 2 juin, offrant la faculté de modifier ou de fusionner entre des listes ayant récolté au moins 5 % des suffrages au 1^{er} tour.

Ce jour à 18 h, heure de clôture des candidatures, la préfecture a recueilli 6 candidatures, qui ont fait l'objet de la délivrance d'un récépissé définitif :

- **pour la commune de Bavilliers**, 2 listes seront en présence :
 - Bavilliers Avenir, conduite par M. Eric KOEBERLE
 - Bavilliers c'est vous, conduite par M. Gérald LORIDAT
- **pour la commune de Belfort**, 4 listes seront en présence :
 - Tous ensemble pour Belfort, conduite par M. Damien MESLOT
 - Belfort en grand, conduite par Mme Samia JABER
 - 2020 en commun pour Belfort, conduite par Mme Mathilde NASSAR
 - Belfort autrement, conduite par Mme Marie-José FLEURY

**Bureau de la
représentation de l'État
et de la communication
interministérielle**

Tél. : 0384571576
Mé. : pref-communication@territoire-de-belfort .gouv.fr
Direction du cabinet

1/1

1 rue Bartholdi
90020 Belfort CEDEX

